

Ingénieur-e de prévention des risques

Références du concours :

Corps : IGE

Nature du concours : interne

Branche d'activité professionnelle (BAP) : G Patrimoine immobilier, Logistique ; Restauration et Prévention

Famille professionnelle : Prévention

Emploi type : Ingénieur-e prévention des risques professionnels

Nombre de poste offert : 1

Localisation du poste : Université Paris Nanterre

L'université Paris Nanterre est une université pluridisciplinaire qui accueille cette année plus de 34 000 étudiants au sein de 8 unités de formation et de recherche (UFR) et de plusieurs instituts. Elle est dotée de près de 2 200 personnels, dont environ 1 300 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs et plus de 900 personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé (BIATSS).

Missions :

Assister et conseiller la direction dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels et de la protection de l'environnement

Activités principales :

- Conseiller les acteurs de la prévention au sein de l'établissement dans son domaine d'expertise.
- Apporter son expertise lors des formations spécialisées.
- Assister le responsable du pôle prévention dans ses missions et assurer l'intérim, le cas échéant.
- Conseiller les instances, les acteurs politiques et les chefs de service dans la mise en œuvre du schéma directeur de la prévention des risques professionnels
- Participer à l'élaboration du plan de formation en matière de prévention des risques professionnels, participer à la construction des modules de formation et former les acteurs concernés.
- Effectuer une veille législative et réglementaire (évolution de la législation en matière d'environnement, de gestion des déchets...), veiller à sa bonne application.
- Dans son domaine d'expertise participer au pilotage du DUER et à la mise en œuvre du programme annuel de prévention.
- Piloter les dossiers transversaux en lien avec la mairie de Nanterre, le CROUS.

Connaissances et Compétences :

Compétences principales :

- Normes et procédures de sécurité (connaissance générale)
- Réglementation en matière de prévention des risques (connaissance approfondie)
- Prévention des risques (connaissance approfondie)
- Techniques de management (connaissance générale)
- Marchés publics (connaissance générale)

Compétences opérationnelles :

- Définir des procédures et des règles
- Appliquer les normes, procédures et règles
- Établir un diagnostic
- Encadrer / Animer une équipe
- Animer une réunion
- Rédiger des clauses techniques
- Expliciter les besoins et les prioriser
- Exprimer et structurer des idées
- Transmettre des informations
- Utiliser les outils bureautiques

Compétences comportementales :

- Maîtrise de soi
- Capacité d'adaptation
- Capacité de raisonnement analytique